

Descriptif de module 621-2

Domaine : Economie & Services
Filière : Informatique de gestion
Orientation :

1. Intitulé de module	Structuration des données	2018-2019
Code : 621-2	Type de formation : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres :	
Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé <input type="checkbox"/> Module spécialisé <input type="checkbox"/> Autres :	Caractéristique : <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière	
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal <input type="checkbox"/> Module lié au module principal <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire <input type="checkbox"/> Autres :	Organisation temporelle : <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne <input type="checkbox"/> Semestre de printemps <input type="checkbox"/> Autres :	

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand (VS) Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- 1) Connaître les techniques de gestion des données persistantes des organisations (1)
- 2) Structurer les données nécessaires aux métiers des organisations (3)
- 3) Manipuler les données nécessaires aux métiers des organisations (3)

5. Thèmes / mots-clés

SGBD, SQL(LMD), SQL(LDD), requêtes évoluées

6. Unités de cours

Bases de données (SQL)

7. Modalités d'évaluation et de validation

Acquis : A-E
Remédiation : Fx
Répétition : F

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Contrôle continu : 50%
2 contrôles continus pratiques individuels d'une durée de 45 à 60 minutes

Examen : 50%
Examen pratique individuel de 90 minutes

La réalisation personnelle, attestée par l'assistant, de 75% des travaux pratiques proposés est exigée pour avoir le droit de se présenter à l'examen.